



Marsac,
le 27 décembre 2012

AMICALE de la DORDOGNE
DISTRICT de FOOTBALL DORDOGNE PERIGORD
B.P.201 - 24052 - PERIGUEUX CT CEDEX 9

Cher(e) collègue,

Comme les saisons précédentes, le Comité Directeur de l'U.N.A.F 24 a pris la décision d'organiser une sortie de fin de saison sous réserve d'avoir assez de participant (45 minimum), **et dans la limite de 53 inscrits qui seront pris par ordre d'inscription, les autres figurant sur une liste d'attente.**

La sortie prévue cette saison est au Puy du Fou les 29 et 30 juin 2013.

Le programme serait le suivant :

Samedi 29 juin 2013

- * 5H00 Départ du District via Angoulême...
- * Petit déjeuner en cours de route
- * Arrivée au Puy du Fou vers 10h00 pour la découverte du Grand Parc
- * Déjeuner libre dans le parc ou pique nique (à votre charge)
- * Dîner animé (vin et café compris) à la Halle Renaissance
- * 21h30 Installation dans les tribunes (1 h00 avant le début du spectacle)
- * 22h30 Cinéscénie du Puy du Fou
- * 0h30-1h30 : Installation en Hôtel 3 Etoiles à la Roche sur Yon

Dimanche 30 juin 2013

- * Petit déjeuner à l'hôtel
- * Départ pour le Puy du Fou après 9 heures de coupure pour le Chauffeur
- * Fin de matinée et après midi Grand Parc
- * 13h30 Déjeuner au rendez-vous les Ventres Faims (1/4 de vin et café compris)
- * Départ à 16h30-17h00 du Puy du Fou
- * Arrivée à Marsac vers 22h00

Prestations comprises dans le séjour :

- * Hébergement en hôtel 3 étoiles à La Roche sur Yon
- * Chambre 1/2 double ou Twin (supplément pour chambre simple).
- * Le petit déjeuner et dîner du jour 1, petit déjeuner et déjeuner du jour 2
- * Autocariste : Les Cars Magne.

Comme annoncé les dernières saisons, le prix de de séjour est lié à la participation des adhérents aux manifestations organisées par l'amicale cette saison et dont vous trouverez en annexe le calendrier de celles restantes.

- * Tarif de base pour les adhérents, épouse ou compagne : 172 euros par personne.
- * Tarif de base pour les non adhérents : 222 euros par personne.
- * Supplément chambre individuelle (pour les personnes venant seules) : 29 euros.
- * Enfant : nous consulter.

Après étude des participations courant en fin de saison, l'amicale restituera le dernier chèque et/ou remboursera l'adhérent en tenant compte des conditions suivantes :

- * Participation à 0 manifestation : Pas de remboursement d'où un prix de séjour 172 euros* par personne (participation de l'amicale à hauteur de 50 euros/personne).
- * Participation à 1 manifestation : 20 euros de remboursement d'où un prix de séjour de 152* euros par personne (participation de l'amicale 70 euros/personne).
- * Participation à 2 manifestations : 40 euros de remboursement d'où un prix de séjour de 132* euros par personne (participation de l'amicale 90 euros/personne).
- * Participation à 3 manifestations et plus : 70 euros de remboursement d'où un prix de séjour de 102* euros par personne (participation de l'amicale 120 euros/personne).

Le règlement devra être OBLIGATOIREMENT retourné avec la réservation en établissant par personne 4 chèques de 43 ** euros par personne à l'ordre de l'U.N.A.F 24 qui seront débités le 31 mars, le 30 avril, le 31 mai et le 30 juin 2013 si nécessaire pour le dernier et 4 chèques de 55,50 *** euros par personne pour les non adhérents.

* 29 euros de plus si chambre individuelle.

** 49, 50, 50, 50 euros si chambre individuelle.

*** 61,50, 62,50, 62,50, 62,50 euros si chambre individuelle pour une personne non adhérente.

En cas de désistement, le remboursement des sommes versées ne se fera que s'il s'agit d'un cas de force majeure ou si l'amicale a pu trouver quelqu'un pour remplacer la ou les personnes défaillantes.

Si tu souhaites participer à cette sortie réservée en priorité aux adhérents de l'amicale, il te suffit de retourner le coupon réponse ci-dessous AVANT LE 20 JANVIER 2013 tout en tenant compte du caractère chronologique des réservations,

Dans l'espoir de te compter parmi nous.

Je te prie de recevoir, cher collègue, mes salutations les plus amicales.

Le Responsable des festivités
Denis BRIEU

Le Président de l'U.N.A.F 24
Patrick BUFFIERE

COUPON REPONSE A RETOURNER AVANT LE 20 JANVIER 2013

Nom : Prénom :

Nombre de personnes participantes : se décomposant de la manière suivante :

* Adhérent(e) : x 170 euros en chèque(s)

* Epouse ou compagne : x 170 euros en chèque(s)

* Adhérent (e) avec chambre individuelle (pour les personnes venant seules) :
x 199 euros en chèque(s)

* Autres personnes (220 euros) : x 220 euros en chèque(s)

* Non Adhérent(e) avec chambre individuelle (pour les personnes venant seules) :
x 249 euros en chèque(s)

ANNEXE

MANIFESTATIONS A VENIR

* Samedi 26 janvier 2013 : Soirée Magret Frites à Marsac

* Samedi 23 mars 2013 : Soirée à St Andre d'Allas

* Mardi 26 février 2013 : Loto à Trélissac

* Vendredi 10 mai 2013 : Loto à St Aulaye